

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—DEMANDE D'EXPOSÉ DES EXONÉRATIONS PRÉVUES DANS LE PROGRAMME

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances et concerne l'exonération des bénéfices prévue dans les lignes directrices. Elle se rattache en quelque sorte à la question posée précédemment au ministre par le chef du NPD. Comme le ministre de l'Industrie et du Commerce a suggéré que les bénéfices du secteur de l'industrie qui étaient réinvestis dans des programmes destinés à accroître la capacité de production ne tombaient pas sous le coup des lignes directrices, le ministre voudrait-il nous communiquer toutes les exonérations sur les bénéfices qui seront consenties en vertu des lignes directrices et nous dire si une société qui investit des bénéfices pour augmenter sa capacité de production sera exemptée de ces réglementations?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai confirmé au ministre de l'Industrie et du Commerce que ses remarques n'étaient applicables qu'aux bénéfices provenant des exportations. Nous comptons proposer d'autres mesures concernant une taxe spéciale.

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LES EXONÉRATIONS DANS LA RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ENTRE LES MAISONS MÈRES ET LES FILIALES

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Monsieur l'Orateur, étant donné que le ministre de l'Industrie et du Commerce est disposé à considérer à part, dans l'application des lignes directrices, les mouvements de capitaux provenant des bénéfices des filiales des sociétés, pourrait-il expliquer à la Chambre en quoi ces transferts constituent un cas spécial? Voudrait-il également dire à la Chambre combien de sociétés de ce genre bénéficieront de ces dispositions?

M. l'Orateur: A l'ordre. Comme le député le sait, le comité permanent étant chargé d'étudier ce bill, ce genre de question ne devrait pas être posée au ministre à la Chambre.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LIBAN—LA SÉCURITÉ DES RESSORTISSANTS CANADIENS ET DU PERSONNEL DIPLOMATIQUE

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au savant et honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à qui je souhaite la bienvenue à son retour de Ceilidh, et elle a trait à la regrettable situation actuelle au Liban. Peut-il nous renseigner sur l'état de notre mission là-bas, et sur la sécurité des ressortissants canadiens?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je remercie mon honorable ami de ses souhaits de bienvenue. La mission canadienne conseille depuis quelques jours aux Canadiens de quitter la ville et le pays s'ils n'ont pas à y rester pour des raisons de force

Questions orales

majeure. Dans le cas du personnel diplomatique, on invite à partir toutes les personnes à charge et tous les membres du personnel qui ne peuvent s'acquitter effectivement de leur tâche dans les circonstances actuelles. Il n'est pas question de fermer notre ambassade ou de supprimer les relations diplomatiques. L'ambassade demeure ouverte pour fournir des services consulaires aux Canadiens qui se trouvent encore au Liban. A ma connaissance, il était encore possible hier de quitter le pays en utilisant des compagnies aériennes normales, et les autorités assuraient la sécurité et fournissaient l'assistance voulue aux personnes qui désiraient le faire.

* * *

L'ÉNERGIE

ELDORADO—L'EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS EUROPÉENS—DEMANDE D'INTERVENTION MINISTÉRIELLE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il y a une semaine, un télégramme a été adressé au ministre, ainsi qu'à son collègue le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et à d'autres ministres, à propos de l'Eldorado Nucléaire Limitée qui fait venir au Canada une soixantaine d'Européens, alors qu'il y a, dans le nord de la Saskatchewan près d'Uranium City, 128 Indiens et Métis possédant les aptitudes intellectuelles et physiques voulues. A-t-il consulté le ministre des Affaires indiennes et du Nord à ce sujet, et peut-il assurer à la Chambre que l'on signifiera clairement et une fois pour toutes à la société en question qu'il n'est pas conforme à l'esprit canadien d'importer des Européens quand on peut employer des Canadiens?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, nous avons communiqué avec le président de l'Eldorado et nous avons examiné avec cette société le programme qu'elle a mis au point concernant l'embauche de ces personnes. Je peux assurer au député que les effectifs actuels comptent des Indiens et que nous nous efforçons d'en accroître le nombre et d'assurer leur formation afin qu'ils puissent être embauchés.

M. Diefenbaker: En attendant, le ministre a-t-il suggéré au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, de concert avec le ministre des Affaires indiennes et du Nord, de dire à ce groupe d'Européens de rester là-bas afin que les postes puissent être occupés par des Indiens et des Métis quand ils auront la formation nécessaire, chose qu'on leur a refusée jusqu'à présent?

M. Gillespie: Je voudrais assurer à nouveau le très honorable député que nous faisons tout notre possible . . .

M. Diefenbaker: Mais quand?

M. Gillespie: . . . à l'heure actuelle, comme nous l'avons fait depuis quelques mois sinon plus. Il reste qu'il y a une grave pénurie de certains spécialistes dont la formation prend des années. C'est pour cette raison que la société regarde aussi vers d'autres sources.